



Section Plongée Nouméa du CSANC

Saison 2026/2027, du 01/09/2026 au 31/08/2027

Comment s'inscrire ?

Avant de venir

- Remplissez complètement la fiche d'inscription.
- Envoyez à csanc.plongee.secreteriat@gmail.com
 - La fiche d'inscription et les différents documents chacun dans un PDF séparé, nommé avec votre nom suivi du type de document. Exemple : Dupont CACI. C'est indispensable pour que certains documents soient transmis au secrétariat du CSANC.
 - Si vous avez besoin d'un laissez-passer pour accéder au bain militaire, le formulaire et les PDF des documents demandés ainsi qu'une photo d'identité, de préférence en JPEG dans un email séparé intitulé demande de laissez-passer.

Le jeudi soir, venez au secrétariat, entre 18h et 19h, au bain militaire

- Apportez votre fiche d'inscription en papier et le règlement.
- Si vous êtes extérieur à la défense, faites signer votre feuille d'inscription par un ayant-droit et le président ou le vice-président de la section plongée.
- Il est préférable de faire un seul chèque pour la cotisation au CSANC, la cotisation à la section plongée et la licence FFESSM. Si vous n'avez pas de chèque, apportez la somme exacte en espèces.
- La secrétaire prend votre licence FFESSM et vous l'envoie par mail.
- Il est très fortement conseillé de prendre une assurance plongée auprès de l'assureur de son choix et d'envoyer son attestation d'assurance au secrétariat.
- Exemples d'assureurs :
 - Lafont (partenaire de la FFESSM) Loisir 1 : 25 € ; Loisir 2 : 30 € ; Loisir 3 : 51 €
 - DAN : <https://www.daneurope.org/insurance> Sport member à partir de 100 € pour les pratiquants et Pro-member à partir de 200 € pour les encadrants.

Dans les jours qui suivent :

- La secrétaire vous envoie votre licence FFESSM et une invitation pour créer votre compte sur VP dive valable 5 jours.
- Activez votre compte VP dive et complétez votre profil (important : CACI, niveau de plongée et numéro de téléphone).
- Un administrateur du site vérifie et valide les informations.
- Vous pouvez consulter le calendrier des activités sur VP dive et vous inscrire pour plonger.

- **Le CACI est valable un an. Lorsqu'il arrive à expiration, une alerte s'affiche sur VP dive. Vous devez télécharger votre nouveau CACI si vous souhaitez continuer à plonger.**